SAINT-MARTIN



PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Chauffe-eau solaire

Pour la promotion du chauffe-eau solaire dans le **résidentiel** sur le territoire de Saint-Martin, à compter du 1er juillet 2026

Produit	Résidentiel
Chauffe-eau solaire	1 200 € /unité

Prime économies d'énergie chauffe-eau solaire "précarité - modeste"

Produit précarité	Résidentiel
Chauffe-eau solaire	1 400 € /unité

La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos partenaires Agir Plus d'EDF dont vous trouverez la liste sur le site edf.gp

PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'environnement,
de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe
Unité territoriale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Saint-Martin
Caraïbe Française French Caribbean

* Programme en faveur de la Maîtrise de la Demande d'Energie piloté par le comité MDE de Saint-Martin (DEAL, Collectivité de Saint-Martin, ADEME, EDF) et financé par l'Etat.